

En terminant, je tiens à dire que j'ai bénéficié de la collaboration la plus entière de la part de tous les représentants de la Colombie-Britannique, et même de l'ancien président, à qui il m'a fallu recourir à plusieurs reprises. Il ne m'a pas ménagé sa collaboration. Je lui en sais d'autant plus gré que c'était la première fois que j'avais l'honneur de présider le sous-comité de la Colombie-Britannique. Je m'en voudrais de ne pas mentionner le député de Winnipeg-Nord-Centre, qui représentait également l'opposition; il s'est montré raisonnable et nous a apporté un précieux concours. Je termine là. Les députés approuveront notre travail, car nous avons fait de notre mieux.

(L'alinéa est adopté.)

Sur l'alinéa 13—*Okanagan-Boundary*.

M. Mott: Monsieur le président, j'ai un amendement à proposer au sujet d'Okanagan-Boundary et d'Okanagan-Revelstoke. Je mentionne ici ces deux circonscriptions pour la simple raison qu'il nous avait fallu modifier la limite de la circonscription d'Okanagan-Boundary ce qui a également entraîné un changement à la limite sud d'Okanagan-Revelstoke; nous pouvons donc étudier ces deux circonscriptions ensemble. Les amendements que je propose sont appuyés par l'honorable représentant de Kamloops et ont été approuvés à l'unanimité par les membres du comité. Ces deux changements sont longs et je prie les députés de les accepter sans que j'en donne lecture.

M. Fulton: Je désire simplement assurer que les membres du sous-comité ont étudié et approuvé ces projets d'amendements. L'arpenteur-général a certifié qu'ils étaient conformes aux limites que le sous-comité avait approuvées et qu'avait signalées l'honorable représentant de Westminster qui était alors président de notre sous-comité. Je désire appuyer également les remarques qu'il a formulées au sujet de l'à-propos, dans les circonstances actuelles, d'inclure le mot Revelstoke dans le nom d'une des nouvelles circonscriptions, à savoir la moitié septentrionale de la vieille circonscription d'Yale, autre circonscription historique de la Colombie-Britannique.

Je dois dire que je regrette beaucoup que ce nom soit disparu. Il a eu un long passé dans la région et a été associé à une longue représentation distinguée. Celui qui l'a représenté le plus longtemps, du souvenir de la plupart d'entre nous, a été l'honorable Grote Stirling qui a occupé ce siège jusqu'à l'élection complémentaire de 1947 rendue nécessaire par sa démission pour raisons de santé. C'est un nom dont nous regrettons la disparition, mais c'est un nom qui à la suite des

[M. Mott.]

divers remaniements a représenté de moins en moins la région comprise dans la circonscription actuelle. Autrefois, la circonscription comprenait tout le sud de la région intérieure, le point central étant Yale, qui est situé assez profondément dans la vallée du Fraser. Les remaniements ont poussé la circonscription de plus en plus vers l'est, de sorte qu'elle n'a plus aucun rapport avec la ville d'Yale. On a donc songé, à regret, qu'il convenait d'abandonner l'appellation d'Yale pour la remplacer par Okanagan. Les circonscriptions d'Okanagan-Revelstoke et d'Okanagan-Boundary ainsi que Revelstoke représentent ce qui était autrefois la circonscription d'Yale.

Je reviens sur les observations du président de notre sous-comité relativement au bien-fondé de l'addition du nom "Revelstoke" à celui d'une de ces nouvelles circonscriptions. Je suis sûr que les habitants de cette région en seront heureux. Je remercie en leur nom l'ancien et le nouveau présidents du sous-comité, qui tous deux étaient d'accord sur ce point.

M. le président suppléant: Le comité approuve-t-il la proposition du représentant de New-Westminster?

Des voix: Adopté.

M. le président suppléant: Les députés savent quel amendement on a proposé. L'amendement est-il adopté?

(L'amendement est adopté.)

L'alinéa modifié est adopté.

M. le président suppléant: Plait-il au comité d'adopter la modification à l'alinéa 14, Okanagan-Revelstoke?

(L'amendement est adopté.)

L'alinéa 14 modifié est adopté.

L'alinéa 15, Skeena, est adopté.

L'alinéa 16, Vancouver-Burrard, est adopté.

L'alinéa 17, Vancouver-Centre, est adopté.

L'alinéa 18, Vancouver-Est, est adopté.

L'alinéa 19, Vancouver-Kingsway, est adopté.

L'alinéa 20, Vancouver-Quadra, est adopté.

L'alinéa 21, Vancouver-Sud, est adopté.

L'alinéa 22, Victoria, est adopté.

L'annexe de la Colombie-Britannique est adoptée.

Sur les annexes—*Saskatchewan*.

L'alinéa 1, Assiniboia, est adopté.

L'alinéa 2, Humboldt-Melfort, est adopté.

L'alinéa 3, Kindersley, est adopté.